



Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins

FFESSM78
COMMISSION TECHNIQUE



BULLETIN PRE-INSCRIPTION - Stagiaire MF1 licencié dans les Yvelines
Pré-stage Niveau IV au centre UCPA de Niolon - 2018

Mr/Mme/Melle NOM :

PRENOM :

Prestation en pension complète, transport non compris, **hébergement à partir du mercredi 17 avril au soir : 420€**

Date limite d'inscription: **Lundi 30 Novembre 2018**

Le stage final organisé par la FFESSM78 se déroulera du **jeudi 18 au lundi 22 avril 2019** à Niolon.

Rendez vous au centre UCPA le 18 avril à 8h00

et libération des chambres le 22 avril à 14h00 - fin du stage à 17h30

Les inscriptions se feront directement auprès de **Sylvain PARPAIS** par courrier pour inscription et règlement.
Sylvain PARPAIS - 6 allée Thérèse Lethias - 78610 AUFFARGIS

Au choix :

- Règlement en 1 chèque de 420€ à l'ordre de **FFESSM78**, daté du 1^{er} jour du mois d'encaissement

Banque: Chèque n°: Montant 420€ Encaissement le 15 novembre 2018

- Règlement en 3 chèques, joints au dossier et datés du 1^{er} jour du mois d'encaissement, selon l'échéancier suivant :

Banque: Chèque n°: Montant 140€ Encaissement le 15 novembre 2018

Banque: Chèque n°: Montant 140€ Encaissement le 15 décembre 2018

Banque: Chèque n°: Montant 140€ Encaissement le 15 janvier 2019

Conditions d'annulation:

La réservation est effective à la réception de la totalité du montant du séjour.

En cas d'annulation de votre part, vous nous seriez redevable d'une indemnité calculée en fonction du temps restant à courir jusqu'à la date de départ du séjour selon le barème suivant:

- Plus de 3 mois avant le départ : 30€ pour frais de dossier.
- Moins de 90 jours avant le départ : 15% de la totalité du séjour.
- Moins de 60 jours avant le départ : 40% de la totalité du séjour.
- Moins de 30 jours avant le départ : Montant total du séjour dû.

En cas d'annulation, le règlement du remboursement moins les indemnités sera effectué après le séjour.

FAIT A LE..... / / 20.....

SIGNATURE (mentionné « Lu et approuvé »):

Ne rien inscrire ci-dessous, cadre réservé à la Commission Technique Départementale

Date d'arrivée du dossier : / / 201..... N° d'ordre : .19 -.....